

A.3 Implantation & montage

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants lorsque l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet, ainsi qu'en cours d'opérations de réparation ou d'entretien.

Utiliser les instructions d'implantation du plan PE-100.

A.4 Maintenance

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et dépend d'autres facteurs tels que : utilisation intensive, vandalisme, climat, âge de l'équipement...

A.4.1 Nettoyage Transalp préconise :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| - Fréquence : | Trimestrielle |
| - Produits à utiliser : | Eau savonneuse |
| - Dosage, pression, température : | Maxi 40 bars et Maxi 30° |
| - Procédés : | Pompe pression à eau |

A.4.2 Contrôle visuel de routine

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Eléments à contrôler :

- Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fixations au sol –
- Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes –
- Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage de 1 mois, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes (serrage des coquilles, vis de fixation...) hauteur des plates formes, stabilité de l'équipement.

A.4.3 Contrôle fonctionnel

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

Eléments à contrôler : Toutes pièces mobiles - pièces soudées.

Fréquence : Trimestrielle.

Moyen :

- Visuellement.
- Mètre (pour HCL).
- Clés (serrage).
- Niveau à bulle.

A.4.4 Contrôle principal

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

Eléments à contrôler :

- Traces de corrosion – niveau zéro des sols fluents
- Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.

Prescriptions pour remise en service suivant norme EN 1176-1 : 2017

La réception de la réparation doit être effectuée par du personnel formé et habilité à vérifier la conformité des structures suivant la norme EN 1176-1 : 2017

Remontage et fixation au sol selon notice d'installation ci-dessus.

Les pièces de rechange doivent être les pièces originales de Transalp.

- Pièces détachées s'adresser : *SA TRANSALP -- 179 route de Faverge -- 38470 L'ALBENC*

B. Colisage

B.I Fournitures

Qté	DESIGNATION
1	Cabane (montée en atelier)
1	Plaque constructeur
1	Plaque tranche d'âge : + 1 an

Scellements

Qté	DESIGNATION
	Sol fluent
5	Plats d'ancrage
5	MTH M10x30
5	Rondelles 10x20
5	Ecrous ordinaires Ø10
5	Platines PM
5	TRCC 8x40
5	Rondelles 8x20
5	Ecrous borgnes
	Sol enrobé
5	Happes de scellement
5	Rondelles 10x20
5	Ecrous freins M10
5	BOTR blanc
	Sol béton
5	Chevilles M10x100
5	Rondelles 10x20
5	Ecrous freins M10
5	BOTR blanc

C. Montage

C.1 S'assurer des dimensions du terrain :

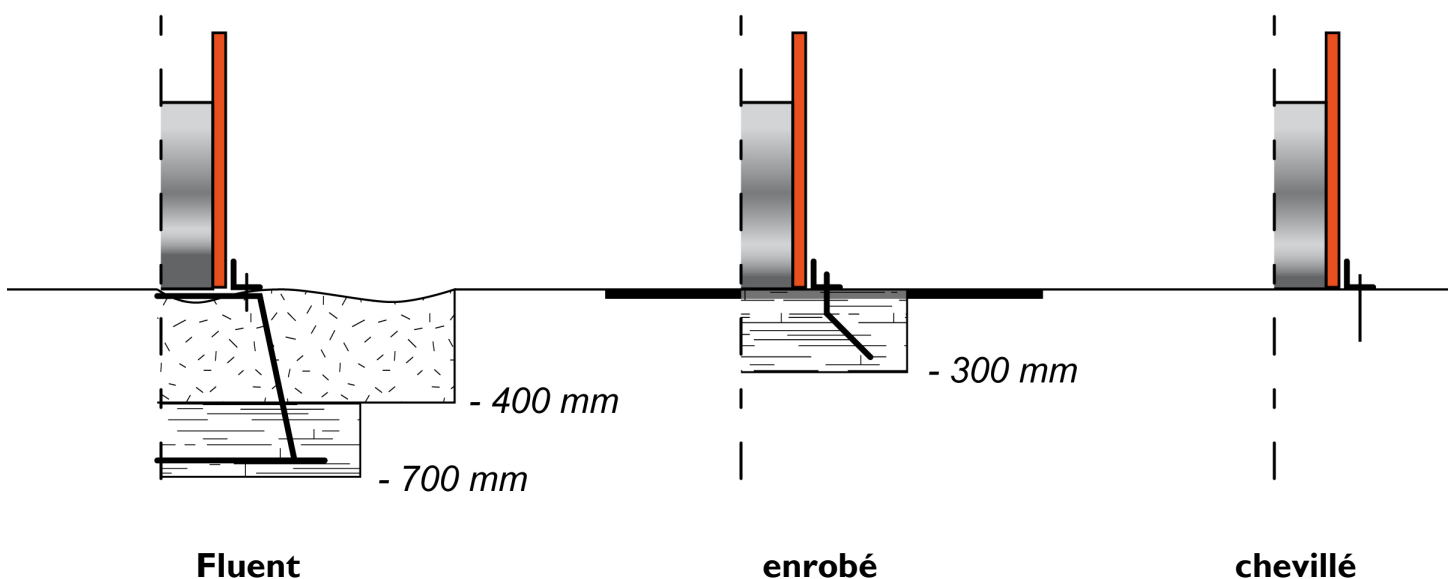
En se servant du plan Réf. PE-100 :

- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite (s'il y a des glissières),
- Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,
- Vérifier que le positionnement de l'équipement respectera les zones de sécurité, en conformité avec les plans joints à cette notice.
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.

C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage du positionnement des plots béton de la structure suivant le plan d'implantation des scellements fourni (bien vérifier les côtes),

- si implantation sur sols fluents : Dimensions 500 x 500 x 700 mm,
- si implantation sur enrobé : Dimensions 500 x 500 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.



C.3 Montage de la structure :

- Faire l'inventaire des colis

Temps de montage : 3 heures / 2 personnes

Matériel : pelle, pioche, truelle, cordeau, niveau, marteau, mètre, pince multiprise, jeux de clés à pipe, à cliquet et clés mâles pour vis 6 pans creux, cales en bois.

Montage du jeu

1. Effectuer les perçages de scellements avec le plan de scellement.
2. Mettre en place la cabane.
3. Serrer l'ensemble correctement.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

CERTIFICAT/ZERTIFIKAT

Selon le Décret 94-699 (du 10 Aout 1994)

Decree 94-699(10/08/94)

Nach dem Dekret 94-699 (10/08/94)

Selon les normes NF EN 1176-1 (2017)

Standard NF EN 1176-1 (2017)

Normen NF EN 1176-1 (2017)

Fabricant/Titulaire du certificat : TRANSALP – 179 route de Faverge – 38470 L'Albenc
Manufacturer-Hersteller / Certificat owner-Inhaber

Désignation / Modèle : Cabanes Bibou

Product / Model

**Référence /
Paramètres :**

Reference / Artikelnummer

475/476/477/3663

Versions NA/ME/MA

Pe-100/110/120/200/210/220300/310/320/400/410/420

Tranche d'âge : 1 à 6 ans

Age group / Altersgruppe

Rapport d'essai n° : RE2019-0023

Test report / Prüfbericht

Au vu des résultats figurants au rapport référencé n°RE2019-0023 l'article essayé est déclaré conforme aux exigences des documents de références.

Date : 9 Juillet 2019

**MULLATIER Vincent
Responsable d'essais**

Test manager / Ing.Prüfmanager



Ce certificat est délivré dans les conditions suivantes :

1. Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc..) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.
2. Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe soient conformes au modèle bénéficiant du présent certificat de conformité.
3. Ce certificat porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen/l'essai faisant l'objet du rapport d'essai/d'examen référencé ci-dessus.
4. La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.
5. Il n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par Enerjis.
6. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions :

1. Any modification of the tested equipment, of its configuration (removable components, etc..) and of its assemblies shall be submitted to an application for extension of certificate.
2. The manufacturer and/or distributor, shall ensure that the manufacturing or installation process of all the equipment of the same type comply with the model subject to this certificate of conformity.
3. This certificate applies only to the playground equipment subject to the above mentioned examination/test report.
4. The above mentioned conformity is subject to the installation specifications mentioned in the manufacturer's instructions for use.
5. It does not imply that Enerjis has performed any surveillance or control of its manufacture.
6. Copies are available upon request by the applicant.

Dieses Zertifikat wird unter folgenden Bedingungen ausgestellt :

1. Jede Änderungen der geprüften Gerät, von seiner Gestaltung (Ersatzteile usw...) und von seinem Zusammenbau benötigt eine Zertifikatsausdehnung.
2. Der Hersteller oder der Verteiler muss sich versichern, dass alle ähnliche Produkte, die er herstellt oder verkauft und/oder installiert, entsprechen dem Modell bezüglich diesem Zertifikat.
3. Dieses Zertifikat ist nur für das Spielgerät mit seinem Prüfbericht gültig.
4. Dieses Zertifikat gilt nur für die Geräte, die nach den Montageanleitungen und Fundamentplänen des Herstellers installiert werden.
5. Dieses Zertifikat bringt damit nicht, dass eine Überwachungsverfahren oder Herstellungskontrolle von Enerjis aufgestellt wird.
6. Kopien sind nach Anfrage an dem Inhaber zur Verfügung.

Fiche technico-ludique

Avril 2024



réf. PE-100 - Cabane Manon 1

max : 8	+ 1 an	0.25 m

Jeu adapté aux malentendants



Jeu adapté aux handicaps mentaux

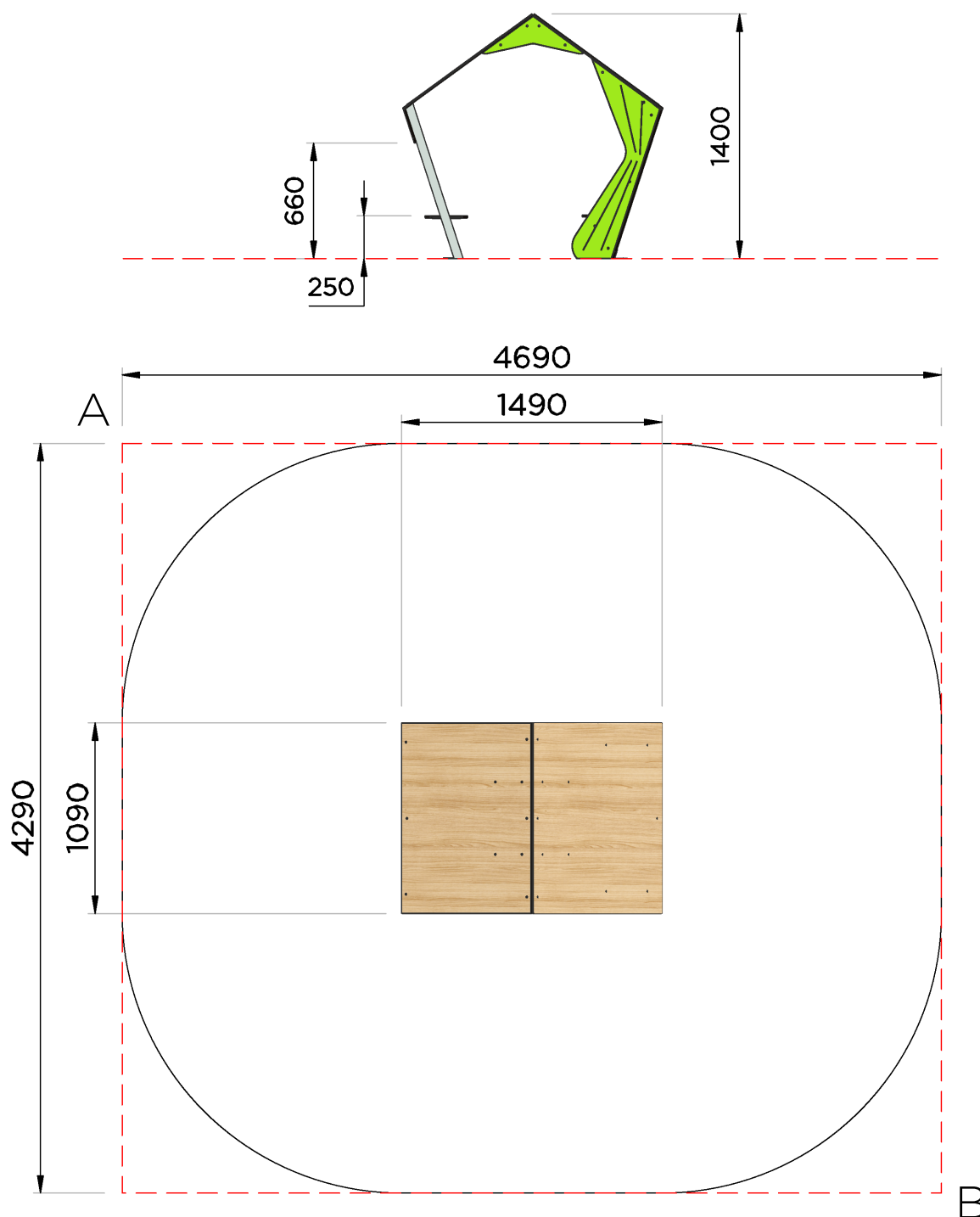


Thème Jardin. - Style Nature :

HPL bois veiné clair 781
HPL vert clair 460
Métal inox



Vue élévation et plan de masse



Surfaces amortissantes nécessaires

Ces surfaces sont calculées en fonction de la hauteur de chute libre (HCL)

Diagonale AB = 6310 mm

Surfaces totale HCL : 17.90 m²

01 : 0.25 m = 17.90 m²

Fiche technico-ludique

réf. **PE-100** - Cabane Manon 1

Fonctions ludiques

x 6



S'ABRITER



SE RENCONTRER



S'ASSEOIR

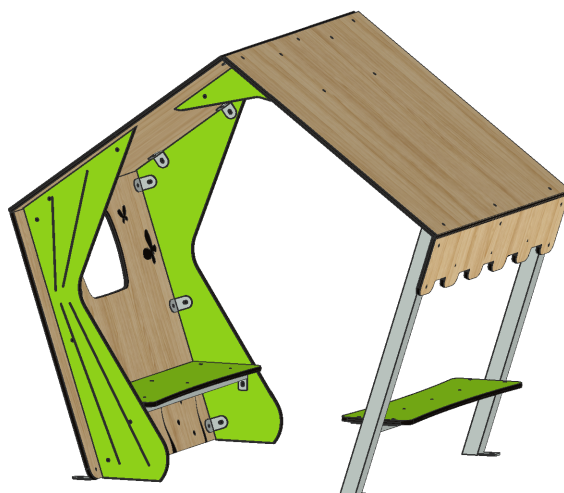
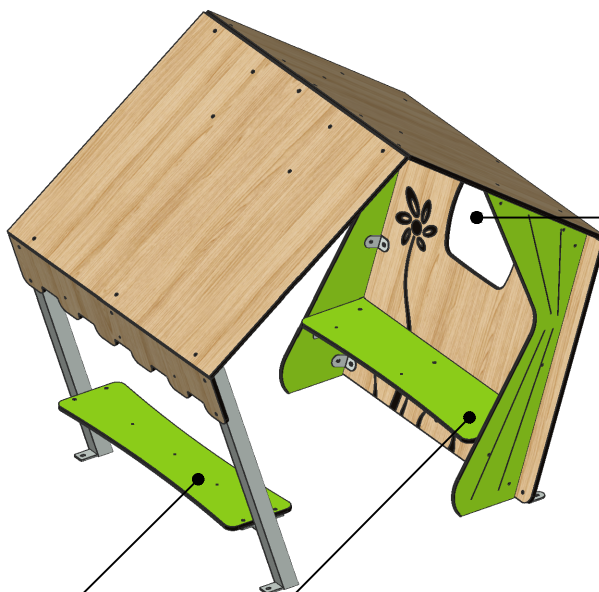
x2



IMAGINER



OBSERVER



Fiche technico-ludique

réf. **PE-100** - Cabane Manon 1

Matériaux

ALUMINIUM : poteaux 95 mm

HPL (stratifié compact ép.13 mm) : panneaux d'habillage / planchers / flans de toboggan / toiture

INOX : châssis / garde-corps / main courante / toboggan / mât pompier

Livraison, pose, montage

Réf. Notice	PE-100_NOTICE	Palettisation	1 palette / 1.50 x 1.20 m Livré monté. Prévoir un engin pour la mise en place.	
Installation :	3 heures / 2 personnes			
m ³ de béton	0.3 m³	Poids de la pièce la plus lourde	00 Kg	Poids total 112 Kg

Scellements possibles

①

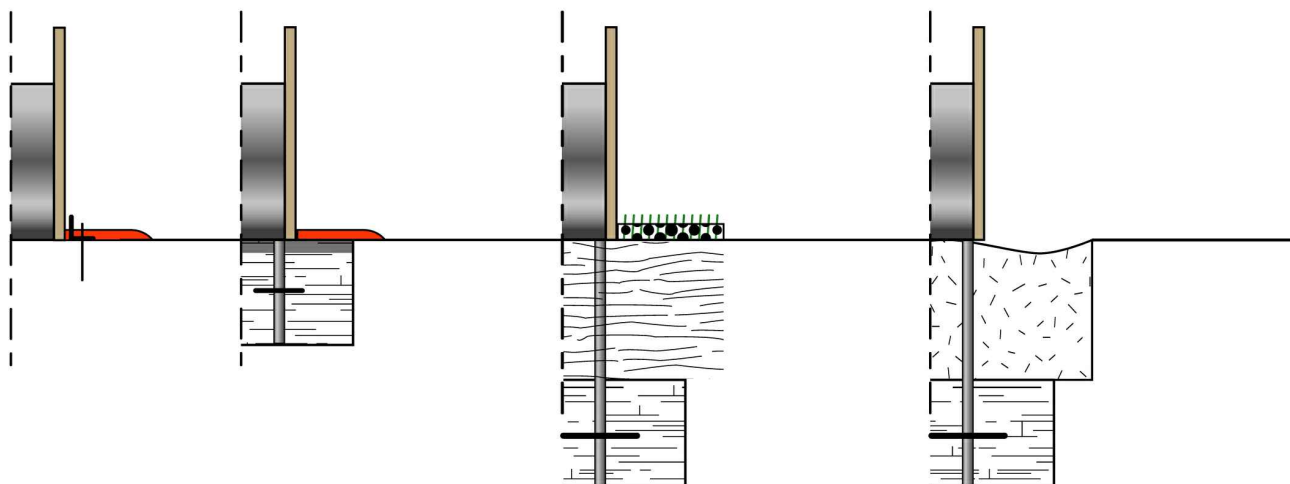
Sur dalle béton
(structure chevillée
sur platines)

②

Sur sol enrobé
-300 mm

③

Sur sol fluent et herbeux
(copeaux, gravier roulés, etc.)
-700 mm



Contrôle, entretien et maintenance

TRANSALP préconise d'effectuer :

- un contrôle visuel hebdomadaire (effectué par la mairie)

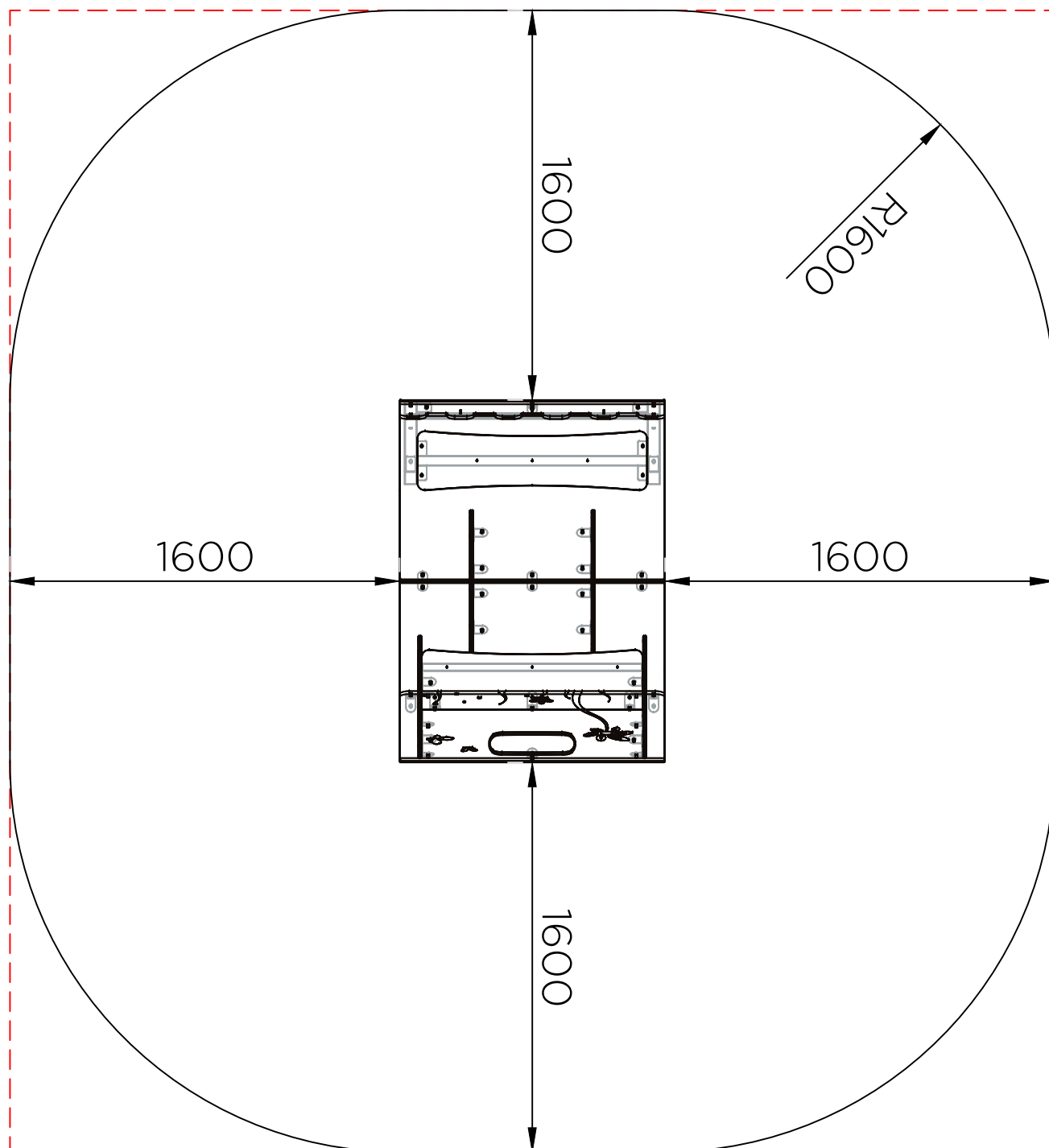
Ce contrôle comprend :

- l'intégrité du jeu
- le respect des zones de sécurité (pas d'obstacle)
- la stabilité du jeu et de chaque agrès (monter sur le jeu et solliciter chaque agrès)

- un contrôle fonctionnel et annuel (effectué par un organisme certifié)



A



B

— — — : Rectangle d'implantation

----- : Prolongement des droites et tangentes

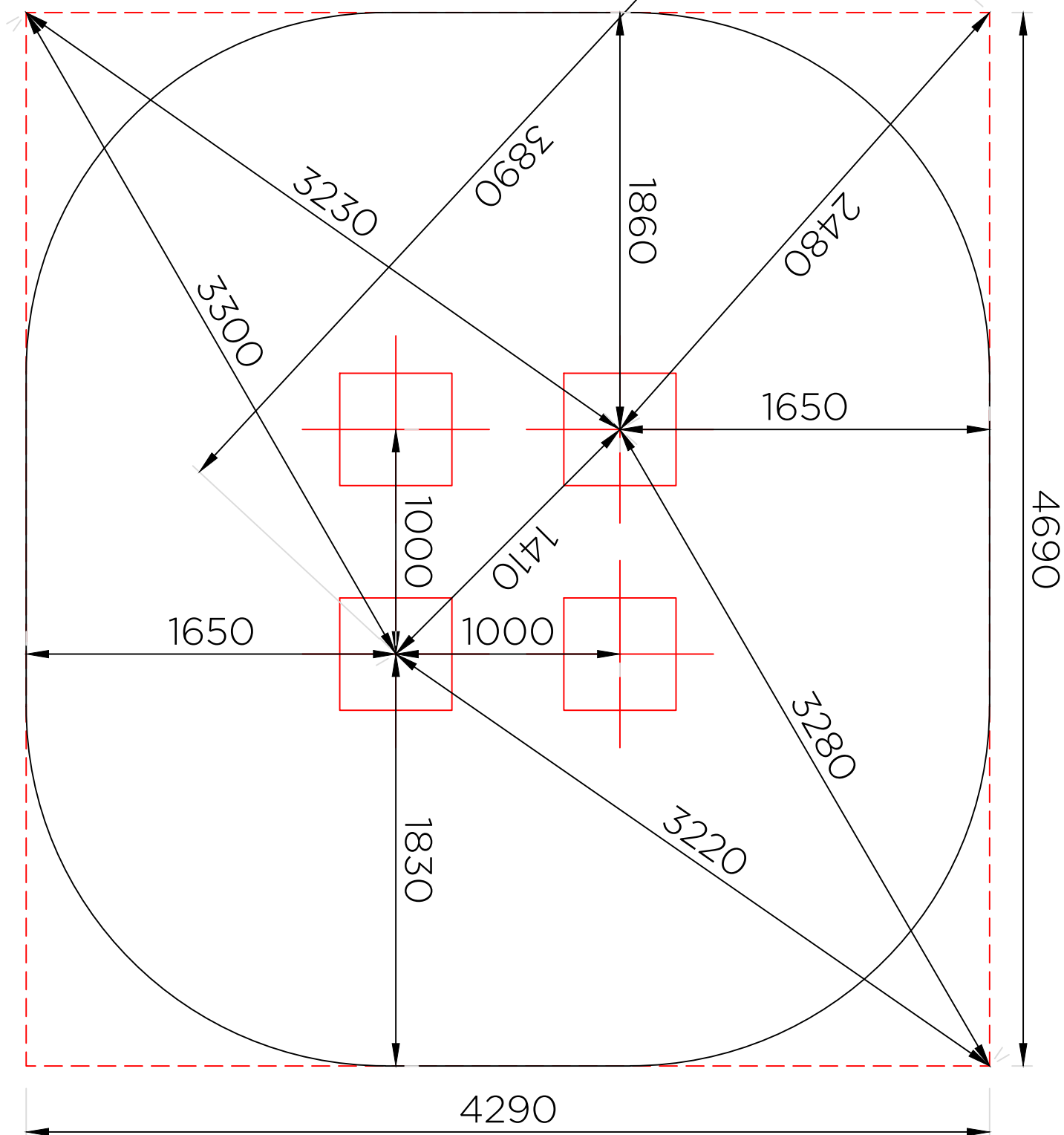
Diagonale AB = 6310 mm



Echelle au format A4 : 1/25 ème
Paramètre d'impression: taille réelle

Notice - Plan de scellements

réf. **PE-100** - Cabane Manon 1



Scellements: 0.3 m³ de béton

— — — : Rectangle d'implantation

Sur sol fluent et herbeux:

- 4 plots 50 x 50 x ht. 30 cm / prof. - 70 cm

Sur sol enrobé:

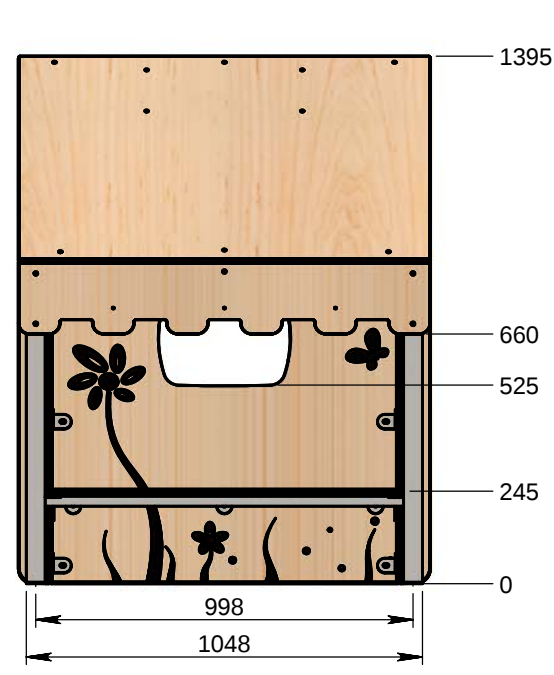
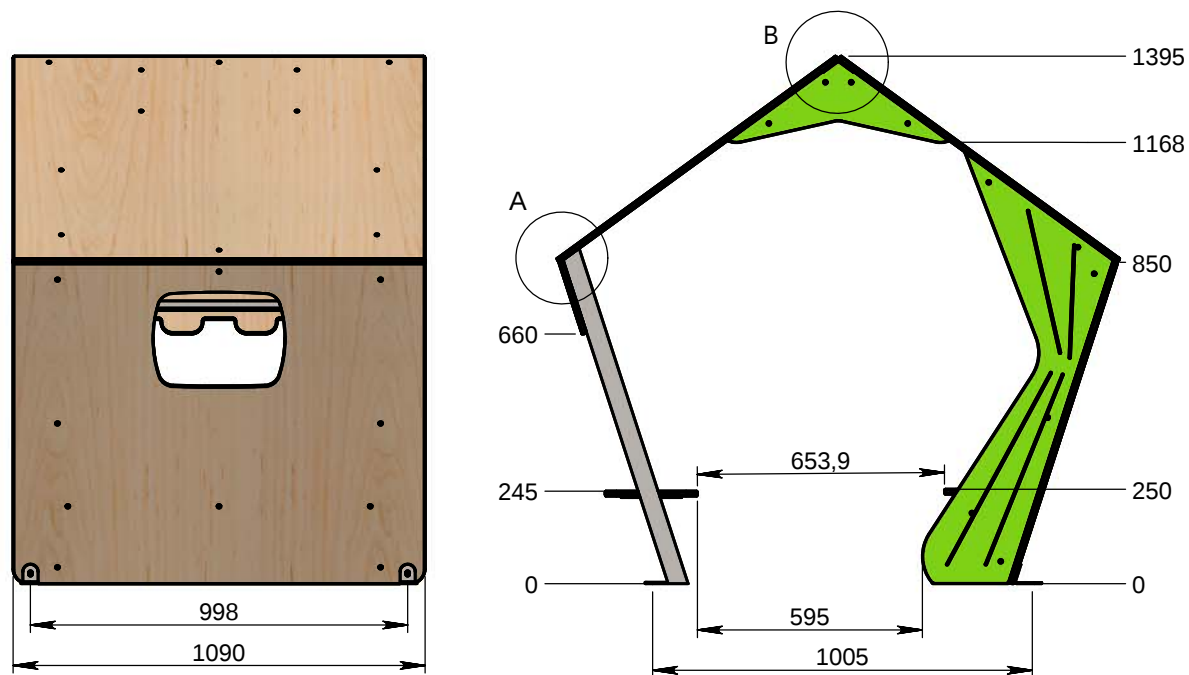
- 4 plots 50 x 50 x ht. 30 cm / prof. - 30 cm

Sur sol béton:

Structure chevillé sur dalle

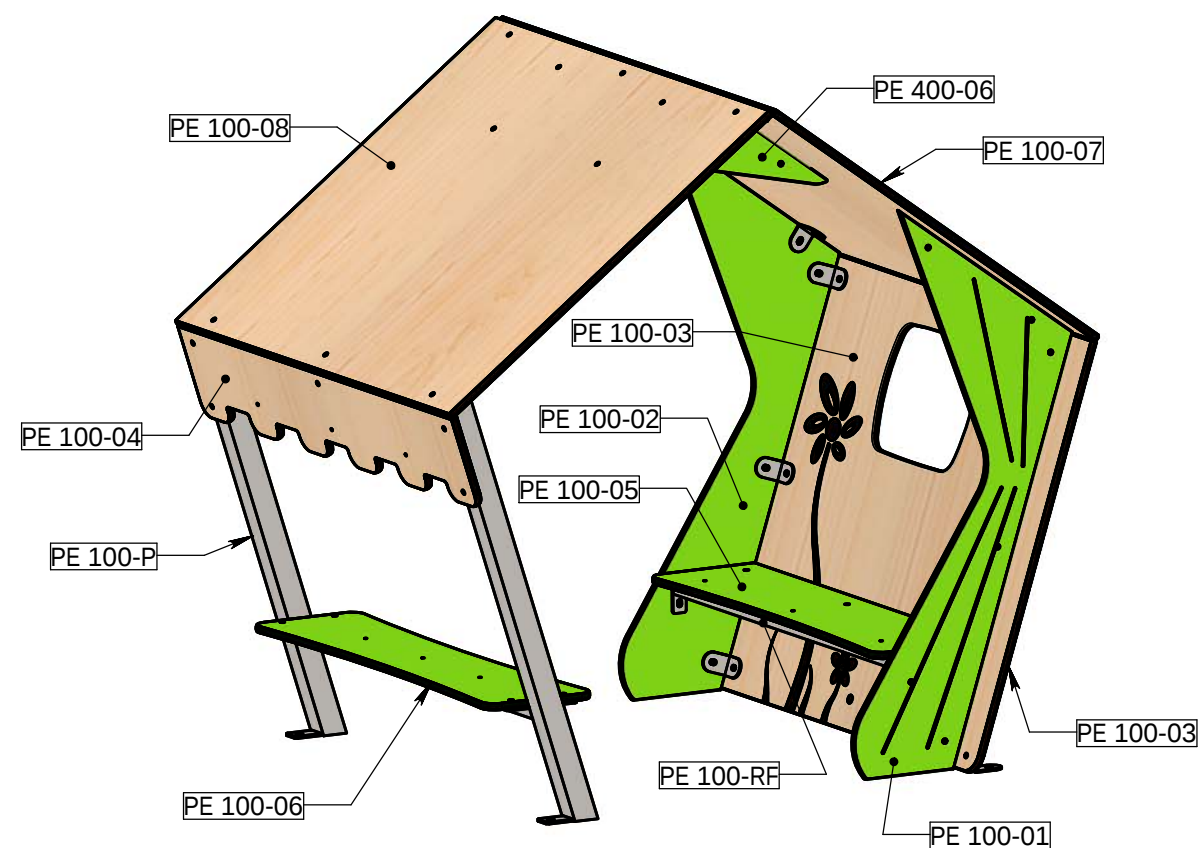


Echelle au format A4 : 1/25 ème
Paramètre d'impression: taille réelle



DÉTAIL A

DÉTAIL B



NUMERO DE PIECE	DESCRIPTION	QTE	Couleur
PE 100-03	Mur HPL	1	Bois
PE 100-01	Façade Avant HPL	1	Vert
PE 100-02	Façade Arrière HPL	1	Vert
PE 100-04	Bandeau HPL	1	Bois
PE 100-05	Assise HPL	1	Vert
PE 100-06	Assise HPL	1	Vert
PE 100-P	Support inox	1	
PE 100-07	Pan de toit HPL	1	Bois
PE 100-08	Pan de toit HPL	1	Bois
PE 400-06	Renfort HPL toiture	2	Vert
PE 400-EQ1	Equerre spécifique inox	5	
PE 100-RF	Renfort inox	1	
Equerre	Equerre standard inox	18	
PE 100-EQ-01	Equerre spécifique inox	5	

	1	Modifié ép HPL de 18 mm à 13 mm		22/10/2021	LD
	REV.	DESCRIPTION		DATE	Dessinateur
	Plan:	FABRICATION	Désignation:	CABANE MANON 1	
Poids: 112.50 Kg	Dessinateur:	TC	Référence:	.	
Matière: .	Date création:	17/01/2018	Ensemble:	PE 100	
Couleur: .	TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :0476647979 119 Route de Faverges 38470 L'ALBENC		Gamme:	BIBOU (13 mm)	
			IE:01		
			Format Original A3		
					